



Résumé de la situation de sécurité alimentaire

Comme pour la période antérieure, cette période est aussi marquée par la sécheresse bien que plusieurs communes aient reçu une certaine quantité de pluie. Cependant, les pluies reçues étant irrégulières et sectorielles ont créé une situation tout à fait défavorable à l'agriculture tant au niveau des semis et des plantations mais aussi au niveau des récoltes. En outre, le mois de juillet était moins pluvieux que le mois d'août avec respectivement 76.2 mm et 112.5mm comme pluviométrie moyenne mensuelle. Durant le mois de juillet seules les communes La Victoire, Bahon et Dondon avaient reçu de pluies supérieures à 100 mm et les autres communes, par contre, ont reçu des pluies situant dans l'intervalle de 30 à 70mm. Cependant, pour le mois d'août, les communes de Bahon (3ème Montagne Noire), St Raphaël, Borgne, Ranquitte, Dondon recevaient une pluviométrie de l'ordre de 103 à 225 mm et celles de La Victoire, Pilate, Limbé, Plaisance, de l'ordre de 53 à 92 mm. En effet, la 2ème décennie du mois de juillet et la 3ème décennie du mois d'août étaient les plus pluvieuses avec respectivement 40.6 mm et 48.9mm en moyenne ; la première décennie de juillet avec ses 11.3mm en moyenne et la deuxième décennie d'août avec ses 26.7 mm en moyenne étaient les moins pluvieuses. Malgré la situation de sécheresse, certaines parcelles ont été mises en cultures comme le maïs, le haricot, le petit mil, le pois congo, le vigna, la banane, la canne à sucre et des tubercules comme la patate, le manioc, l'igname, le taro etc. Beaucoup d'autres, cependant, tout en étant préparées, étaient forcément obligées de rester sans cultures. Par ailleurs, les récoltes ont été beaucoup affectées par la sécheresse et il y a lieu de noter l'igname jaune, la banane, le malanga, le manioc amer, l'arbre véritable et des fruits comme la mangue, l'avocat, l'ananas. En termes de disponibilité, les marchés demeurent bien approvisionnés. Les 55 à 85% de produits alimentaires importés selon le marché, joints aux faibles quantités récoltées, ont favorisé une certaine disponibilité de ces derniers sur les différents marchés. En ce qui concerne le prix, identiquement à la période précédente, la majorité des produits ont connu une hausse. En effet, l'accès économique demeure de plus en plus difficile pour la majorité des ménages qui s'approvisionnent au marché à cause de leur perte de récoltes causées par la sécheresse et que les projets de création d'emplois qui devaient augmenter leur pouvoir d'achat sont particulièrement manquants ou inexistantes au niveau de la majorité des communes. Enfin, les grandes difficultés auxquelles font face les ménages au niveau du département leur donnent une perspective plutôt sombre en termes de sécurité alimentaire. La persistance de la sécheresse jointe à la situation de trouble que va provoquer la période électorale ont créé une situation inquiétante. Ainsi, dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue de pallier à une éventuelle crise alimentaire, les actions suivantes doivent être entreprises:

- Intervention dans la maîtrise ou la gestion de l'eau,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance,
- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,
- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population,
- Du crédit à accorder au ménages en vue de promouvoir d'autres activités économiques.

Sommaire

Résumé de la situation de sécurité alimentaire
p.1

Analyse de la disponibilité alimentaire
p.2

Conditions climatiques
p.2

Situation agricole et élevage-Aide alimentaire
p.2

Accessibilité des produits alimentaires disponibles
p.4

Conclusion et recommandations
p.6

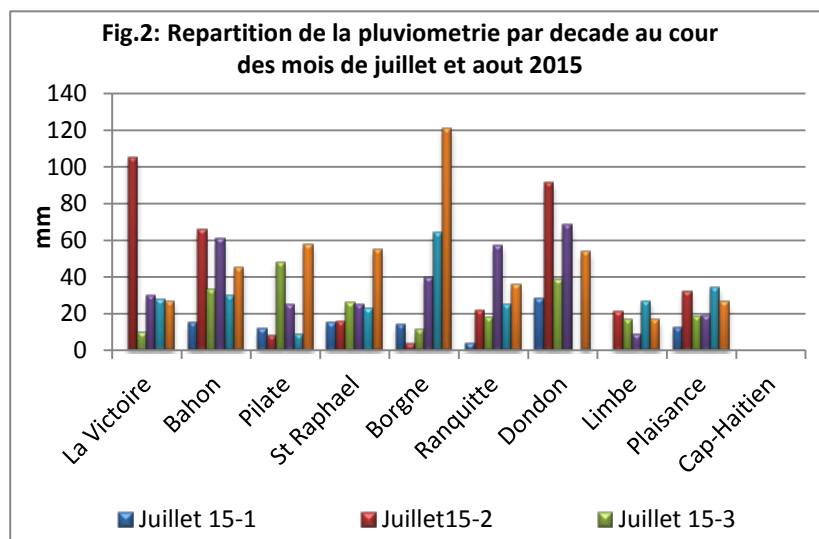
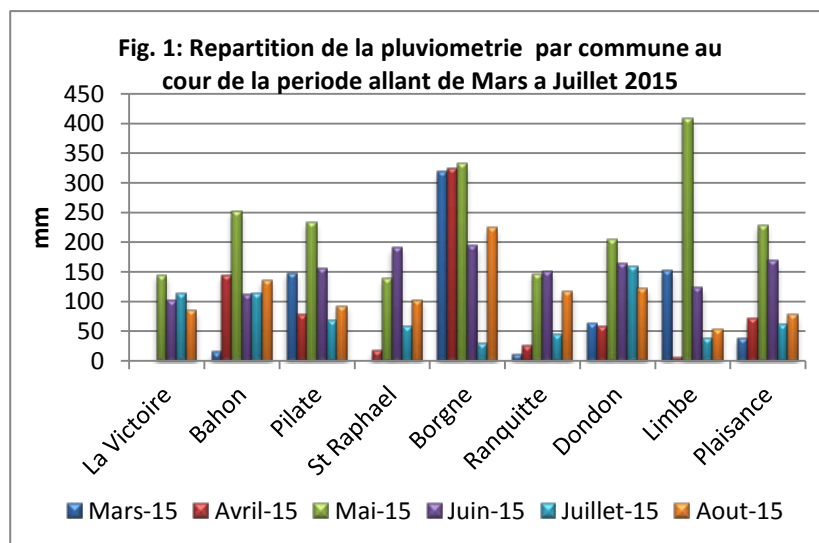
Ce bulletin bénéficie du support technique des Organisations ci-contre :



Analyse de la disponibilité alimentaire

Informations sur les conditions pluviométriques

Parallèlement à la période antérieure, la situation pluviométrique au niveau du département du Nord pourrait être résumée en une situation de pluies irrégulières, de pluies sectorielles et de déficit hydrique. En effet, le mois de juillet était moins pluvieux que le mois d'août avec respectivement 76.2 mm et 112.5mm comme pluviométrie moyenne mensuelle. En outre, durant le mois de juillet seules les communes La Victoire, Bahon et Dondon avaient reçu de pluies supérieures à 100 mm soient respectivement 115, 114.2, 158.5 mm et les autres communes telles que Pilate, St Raphaël, Borgne, Ranquitte, Limbé, Plaisance, par contre, des pluies situant dans l'intervalle de 30 à 70mm. Cependant, pour le mois d'août, les communes de Bahon particulièrement la 3ème section Montagne Noire, St Raphaël, Borgne, Ranquitte, Dondon recevaient une pluviométrie de l'ordre de 103 à 225 mm et celles de La Victoire, Pilate, Limbé, Plaisance, de l'ordre de 53 à 92 mm. Une analyse par décade nous fait dire que la 2ème décade du mois de juillet et la 3ème décade du mois d'août étaient les plus pluvieuses avec respectivement 40.6 mm et 48.9mm en moyenne. Par contre, la première décade de juillet avec ses 11.3mm en moyenne et la deuxième décade d'août avec ses 26.7 mm en moyenne étaient les moins pluvieuses.



Situation agricole et élevage

Au niveau des zones de **Montagne humide** telles que Plaisance, Borgne, Pilate, Port Margot, Milot, Dondon ect. Il n'y avait presque pas de plantation à cause de la situation pluviométrique qui était défavorable. Cependant, des sols ont été préparés pour le semis du haricot qui n'avait pas eu lieu. On a remarqué une récolte d'igname jaune, de banane, de malanga, de manioc amer (Acul du Nord), d'arbre véritable, de mangue et un début d'avocat. A noter qu'avec PTTA, on a enregistré des plantations d'igname, de malanga, de banane, d'ananas, de la canne à sucre à Milot et Dondon et une plantation de café à Dondon et de cacao à Milot.

Au niveau de la commune de Borgne, par exemple, avec les faibles pluies reçues, on a enregistré des semis et des plantations du haricot, du maïs, du manioc, de la banane et de l'igname au mois de juillet et du même coup une récolte du haricot accusant une perte de 90% environ de ce dernier semé au mois de mai. Une irrégularité de pluie et un déficit hydrique ont été aussi enregistrées affectant fortement les cultures telles que le haricot, le maïs, la patate, le manioc dont les feuilles sont brûlées. Les plantations sont perdues à environ 70% pour le haricot, 60% pour le maïs, 45% pour la banane musquée, l'igname, l'arbre véritable et 50% pour l'arachide. De même pour le mois d'août, il y a lieu de noter des plantations d'igname, de banane, de malanga et du semis du haricot, de maïs, d'arachide et aussi des récoltes de banane, d'igname etc. L'arbre véritable, fortement affecté par le soleil durant les mois de juin, juillet et d'août a accusé un faible taux de réussite d'environ 40%.

A Petit Bourg de Borgne, des semis et plantations de maïs, d'arachide, de banane, de patate, de manioc ont été enregistrées au mois de juillet alors qu'au mois d'août la banane, la patate, le maïs, l'igname, l'arachide, le pois inconnu y ont été semés ou plantés. Toutefois, la récolte d'igname, de banane, de manioc, de l'arachide, de maïs a été réalisée. A Trou d'Enfer, le soleil et le vent ont beaucoup affecté les cultures au mois de juillet. Ainsi, les cultures comme le haricot, le maïs, la canne à sucre, le riz ne pouvaient pas être semé comme d'habitude.

Les mois de juillet et d'août à Dondon ont été marqués par la plantation d'igname, de banane, de patate, de la canne à sucre et le semis du haricot, de café et la récolte de banane, d'igname jaune, de patate douce et du maïs. A noter que ce sont de faibles récoltes venant d'une quantité réduites de planteurs.

Au Limbé, Les plantations de banane, de taro, de manioc, du riz, d'igname jaune, de patate et la récolte de banane, maïs, canne à sucre, taro, arachide, pois inconnu, igname jaune, manioc, des fruits comme l'avocat, l'orange douce, la grenadille, l'ananas ont été enregistrées. Cependant, les récoltes n'étaient pas satisfaisantes à cause de la sécheresse. Certaines cultures semées n'ont pas pu germer.

Pour les zones de **Montagne semi humide et sèche** comme Bahon, Ranquitte, ect. on a enregistré des plantations de banane, d'igname, d'ananas, de canne à sucre, d'arbres fruitiers (noix de cajou) et forestiers dans le cadre des activités de PTTA. Pour les planteurs non bénéficiaires, leurs parcelles étaient emblavées en maïs, petit mil, pois congo, patate et vigna. Comme récolte, il n'y en a pas vraiment car, c'était toujours une continuité de la période de plantation très affectée par la sécheresse.

Durant le mois de juillet, la sécheresse a continué sa course à Ranquitte à travers les trois (3) sections communales et le centre ville. Ce mois ne compte que 9 chutes de pluies totalisant 44 mm. Cette situation a connu, malgré tout, une certaine amélioration au mois d'août où 8 chutes de pluie ont été enregistrées accusant 118 mm. Les semis et plantations sont de type maïs (2mois ½), vigna, pistache, pois congo, haricot noir pour la majorité en croissance, en floraison ou en épiaison et les récoltes ont été le haricot noir, le vigna, l'avocat, la mangue baptiste.

Comme pour les mois antérieurs, une sécheresse a été enregistrée à travers les trois sections communales de Bahon au mois de juillet qui a fortement affecté le secteur agricole de la zone. Par conséquent, il n'y avait presque pas de semis et de plantation. En outre, les récoltes étaient très faibles. Cependant, au niveau de la 3^e section Montagne Noire, on a enregistré plusieurs jours de pluie au mois d'août et on a démarré avec la préparation de sol pour la période estivale et pour le semis d'haricot noir, de maïs, de vigna, de la patate douce, de la banane, de la pistache, etc.

En effet, sur le marché, on a constaté qu'il y avait des produits locaux comme la noix de cajou, le gingembre, le maïs en grain apparemment abondants et d'autres produits locaux comme le manioc, la patate douce, la banane. A noter que les produits venant de la République Dominicaine sont en plus grand nombre soit 90% par rapport aux produits locaux. Sur le marché, au mois d'août, on trouvait 80 à 90% des produits importés et quelque produits locaux comme par exemple le haricot noir, la patate, le maïs moulu, la banane, le mirliton, le giraumon etc. On a enregistré beaucoup de déplacements vers la République Dominicaine et les grandes villes du pays. Il n'y a pas d'ONG qui travaillaient au niveau de la commune de Bahon. Les familles sont très vulnérables surtout au niveau des 1^{ere} Bois Pin et 2^{eme} Bailly. La situation des animaux est aussi très difficile par le manque de fourrage et d'eau. On a enregistré des maladies comme le Tchen au niveau des porcins, la diarrhée au niveau des caprins et le new Castle au niveau des volailles. Sur le marché, on trouvait beaucoup de volailles, de porcs, de cabris, de bœufs et il y a une augmentation de vente de bétails avec l'ouverture des classes.

Comme pour les autres zones, il n'y avait presque pas de plantation au niveau de la **Plaine humide et sèche** suite à la sécheresse. En outre, les sols étaient préparés pour la plantation de banane et le semis du maïs sans pouvoir être mis sous cultures. La même situation était enregistrée à Grison Garde, la Suisse, Matone, Cerce en ville pour le riz irrigué et même dans la zone inondée de Camp Louise où on n'a pas arrivé à semer le riz. Pour les récoltes, on note l'arachide, le maïs à faible rendement, le pois nègre, la banane, le manioc amer, l'arbre véritable, la mangue, l'avocat. Dans le cas de Limonade, on a enregistré 3 jours de pluie à faible intensité soient les 10, 11 et 23 juillet. Ces pluies étaient insuffisantes pour permettre aux agriculteurs de planter, il en résulte donc une situation de sécheresse en majeure partie l'activité agricole de la zone. Cependant, les cultures telles le maïs, le vigna, la banane, le manioc doux, la patate douce, la canne à sucre, l'igname guinée, l'arbre véritable et les fruits comme la mangue, l'avocat, la grenadille, la pomme liane étaient en récoltes bien qu'affectées par la sécheresse.

En effet, il n'y avait presque pas de pluie au cours de ces deux mois. Pas de plantation non plus à cause de la sécheresse. Les terres étaient préparées pour la plantation de la patate douce, des cultures maraichères et d'igname. Les produits récoltés sont de types manioc, patate douce, canne à sucre, l'arbre véritable, arbre à pin, et les fruits comme grenadille, pomme liane, avocats et mangue. Sur le marché, 55% environ des produits sont importés et 45% sont des produits locaux. En outre, les produits en abondance sont de type châtaigne, arbre véritable, avocat, grenadille, ananas et pomme liane. Il est à noter qu'à cause de la sécheresse qu'il y a beaucoup plus de production de charbon de bois.

Les communes de **la zone de Plateau** comme St-Raphaël, Pignon, La Victoire etc. faisaient l'objet des semis du riz irrigué, du maïs, du petit mil, du pois congo, et de la plantation de la patate douce, de la canne à sucre. Pour les récoltes il n'y en avait pas à Pignon sinon que de la canne à sucre. Cependant, à St Raphaël, les récoltes étaient de types légumes telles poireau, piment et du maïs en de très faible quantité.

Au mois de juillet, le riz était semé dans la partie irriguée de St Raphaël. Cependant, il n'y avait aucune plantation dans la partie sèche à cause du manque de pluie. De même, au mois d'août, seuls le riz et le poireau étaient semés et très peu de récoltes de riz au niveau des portes 4, 5, 6 et 7 qui sont plus ou moins satisfaisantes. En majeure partie, beaucoup de parcelles ne sont pas cultivées dans la zone arrosée que dans la partie sèche car les planteurs attendaient impatiemment la pluie. Ainsi, la situation agricole est très critique dans la partie sèche comme Mathurin, Bois Neuf, Bouyaha et plus ou moins passable dans les périmètres irrigués plus particulièrement au niveau des portes 1 à 10. A cause du manque de pluie, il n'y a pas d'abondance de produits agricoles au marché. A noter qu'à St Raphaël, à travers la campagne de la production de riz patronnée par PTTA, 700 à 800 bénéficiaires environs ont été enregistrés. Il y a aussi 600 bénéficiaires environs de la part d'AAA dans le cadre de curage des canaux et 47 bénéficiaires du CNE dans la construction.

Appui accordé par le MARNDR et les ONG

- **AVANSE** : Il est intervenu dans la plantation d'igname, de cacao à la Grande Rivière du Nord, Robillard, Acul du Nord, Limbé, Milot et de riz à La Suisse et à Maribaroux
- **PTTA**: Il a réalisé des distributions d'igname, de malanga, d'ananas, de banane et d'arbres fruitiers et forestiers. Les zones d'intervention furent Milot, Acul du Nord, Dondon, St Raphaël, Limbé, Borgne, La Victoire, Ranquette.
- **IF Foundation** : Intervenant à Plaine du Nord, Acul du Nord, Milot (Petit périmètre irrigué de Dubré), la IF Foundation a distribué des semences comme le maïs, le riz. Il a distribué aussi des semences d'arachide à Grison Garde et a accordé des prêts aux agriculteurs.
Bien que certaines distributions de semences aient été réalisées les agriculteurs étaient en attente de pluie pour pouvoir semer.

Situation de l'élevage

Malgré le manque de fourrage et le faible débit des rivières, la situation du bétail est plus ou moins normale. Les gros et menus bétails ont trouvé pour nourriture des flèches de canne à sucre, des jardins de maïs perdus.

Création d'emploi (HIMO)

La situation économique des ménages devient de plus en plus difficile à cause de leur perte de récoltes. Promouvoir d'autres activités génératrices d'argent ce serait pour leur bien être en augmentant leur pouvoir d'achat, puisque le nombre de ménages ayant le marché comme source de nourriture augmente de temps en temps. Cependant, au niveau du département il n'existe presque pas d'activités de création d'emplois.

ACCES AUX ALIMENTS

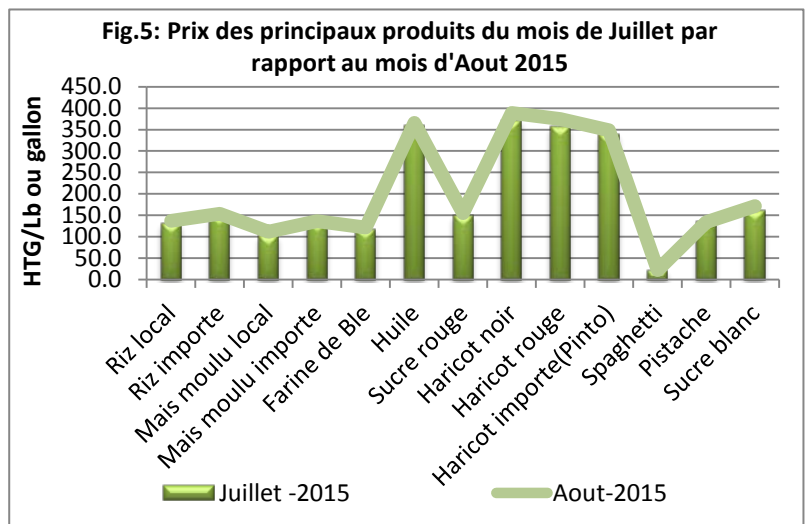
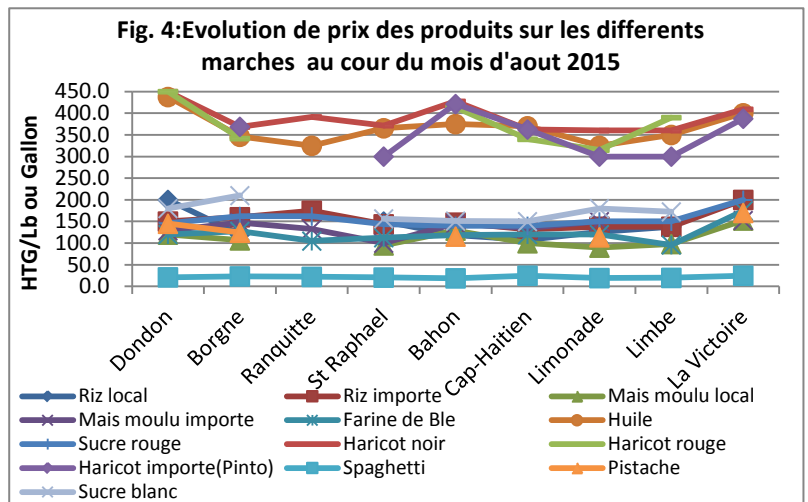
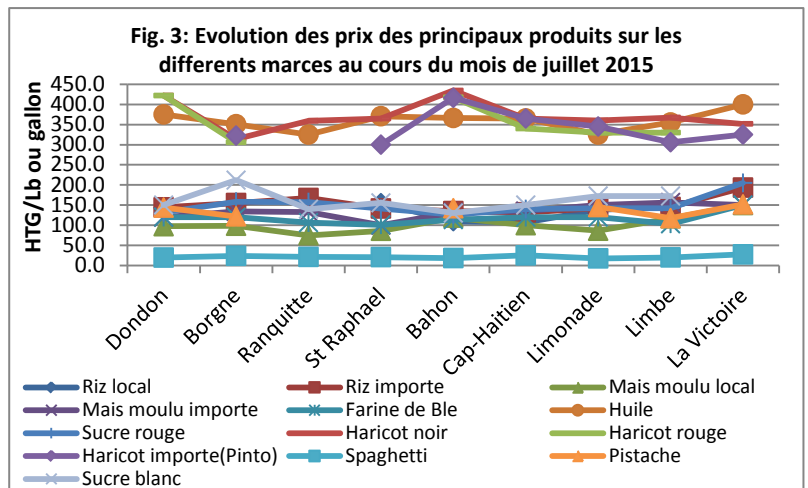
Disponibilité des produits

Suite à la sécheresse causant des pertes de production, les produits locaux sont de plus en plus rares sur les différents marchés. Les produits importés, par contre, demeurent en plus grande quantité soit de l'ordre de 55 à 85% par rapport aux produits locaux. Sur certains marchés comme Plaisance, Borgne, Pilate, Limbé, Port-

Margot, Dondon, Milot, les produits locaux tels que igname jaune, banane, malanga, manioc, arbre véritable, avocat, ananas sont présents. Sur d'autres marchés comme Bahon, Ranquitte on trouve particulièrement de la noix de cajou, de gingembre, de l'avocat. Les légumes telles que poireau, piment se trouvent en particulier à St Raphaël. A noter que le haricot et le maïs demeurent des produits les plus rares. Cependant, les marchés demeurent bien achalandés.

Prix des produits sur les marchés

Du mois de juin au mois de juillet, le prix de la majorité des produits sont à la hausse, exception faite du riz local. De même, de juillet à août, on a fait le même constat et seul l'arachide a connu une baisse. En outre, les prix moyens des produits qui ont subi de plus fortes variations de Juin à Juillet 2015 sont le sucre crème dont le prix a passé de 135.7 à 149.4 gourdes soit une variation de 9.2% ; l'arachide, de 125.2 à 137 gourdes soit 8.6% ; le spaghetti, de 20.3 à 21.6 gourdes soit 6.1% ; le maïs moulu local, de 97.4 à 103.2 gourdes soit 5.7%. De Mai à Juin 2015, ceux qui ont connu de plus fortes variations sont le maïs moulu local qui a passé de 103.2 à 111.4 gourdes soit 7.4% ; le sucre blanc, de 160.3 à 171.5 gourdes soit 6.5% ; le haricot rouge, de 357.5 à 375.1 gourdes soit 4.7% et le haricot noir, de 371 à 389 soit 4.6%. (Fig. 3&4). Par ailleurs, au mois de juillet, on a enregistré que le marché de La Victoire détient le prix le plus élevé de riz importé, du maïs moulu local, de la farine, de l'huile de cuisine, du sucre crème, du spaghetti et de l'arachide. De même qu'au mois d'août, il détient aussi le prix le plus élevé de la majorité des produits comme le riz importé, les maïs moulus local et importé, la farine, le sucre crème, le spaghetti et l'arachide. Le prix des haricots noir et rouge, par contre, est plus élevé au Borgne en Juillet et à Dondon en Août. Cependant, le prix des riz local et importé est moins élevé au Cap-Haïtien et celui de l'huile de cuisine est moins élevé à Limonade et Ranquitte. (Fig.5)



Conclusion et recommandations

Bien que certaines communes aient reçu une certaine quantité de pluie au cours des mois de juillet et Août 2015, la situation agricole au niveau du département n'a connu aucune amélioration par rapport à la période précédente. Les pertes de récoltes de la campagne d'hiver jointes à celles de la grande campagne de printemps ont beaucoup affecté le revenu des agriculteurs vu que la sécheresse n'a pas signalé encore qu'elle est à sa fin pour que ces derniers reprennent de l'espoir dans le cadre d'une amélioration de la campagne d'été avortée à la base en termes de plantations et semis. En dépit de la sécheresse, certaines parcelles étaient mises en cultures comme le maïs, le haricot, le petit mil, le pois congo, le vigna, la banane, la canne à sucre et des tubercules comme la patate, le manioc, l'igname, le taro etc. En effet, l'irrégularité des pluies ont beaucoup affecté, jadis, les récoltes et il y a lieu de noter l'igname jaune, la banane, le malanga, le manioc amer, l'arbre véritable et les fruits comme la mangue, l'avocat, l'ananas, l'orange etc. En termes de disponibilité, les marchés demeurent bien approvisionnés. Les 55 à 85% de produits alimentaires importés selon le marché, joints aux faibles quantités récoltées, ont favorisé une certaine disponibilité de ces derniers sur les différents marchés. En ce qui concerne le prix, identiquement à la période précédente, la majorité des produits ont connu une hausse. En effet, l'accès économique demeure de plus en plus difficile pour la majorité des ménages qui s'approvisionnent au marché à cause de leur perte de récoltes causées par la sécheresse et que les projets de création d'emplois qui devaient augmenter leur pouvoir d'achat sont particulièrement manquants ou inexistantes au niveau de la majorité des communes. Ainsi pouvons-nous résumer la situation du département comme suit :

- ❖ Une période marquée par des pluies très irrégulières, des pluies sectorielles et aussi d'un déficit hydrique,
- ❖ Un faible débit des rivières et des sources
- ❖ Une carence en eau potable
- ❖ Un début de la campagne d'été
- ❖ Une période de faibles plantations soldées par la sécheresse,
- ❖ Une faible récolte de certains produits comme le maïs, l'igname jaune, la banane, malanga, le manioc amer, l'arbre véritable, la mangue, l'avocat et l'ananas etc.
- ❖ Une faible disponibilité en produits locaux et un approvisionnement des marchés en produits importés de l'ordre de 55 à 85%,
- ❖ Une hausse de prix de la majorité des produits particulièrement
- ❖ Un problème de stabilité sous toutes ses formes,
- ❖ Une augmentation de ménages qui s'approvisionnent au marché,
- ❖ Un faible pouvoir d'achat des ménages et une faible accessibilité des produits,
- ❖ Une faible disponibilité de fourrage pour les animaux (bœufs, cabrits, chevaux),
- ❖ Une Période de soudure causée par la sécheresse qui a engendré de mauvaises récoltes particulièrement au niveau des zones de Plateau.
- ❖ Une préparation à l'ouverture des classes

Enfin, les grandes difficultés auxquelles font face les ménages au niveau du département leur donnent une perspective plutôt sombre en termes de sécurité alimentaire. La persistance de la sécheresse jointe à la situation de trouble que va provoquer la période électorale ont créé une situation inquiétante. Ainsi, dans le cadre d'un accompagnement des ménages en vue de pallier à une éventuelle crise alimentaire, les actions suivantes doivent être entreprises:

- Des projets de création d'emplois à promouvoir
- Réalisation des activités HIMO au bénéfice de la population,

- Du crédit à accorder aux ménages en vu de promouvoir d'autres activités économiques.
- Intervention dans la maîtrise ou la gestion de l'eau,
- Résolution des problèmes de semences que dans la disponibilité et dans la performance,
- Des intrants agricoles à mettre à la disposition des agriculteurs,

Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.

Pour information et contact :

Agronome Rony Pierre : ronypierre65@yahoo.com, Tél: 3723-7023/ 33672547

Ou pierre.ronyb65@yahoo.fr

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou publication@cnsahaiti.org

Ou Saint-Val Raynold : 3416-4519; rsaintval@cnsahaiti.org/raynoldno@yahoo.fr